



| ANNEE 2010         |      |      |      |       |     |      |         |      |       |      |      |      |
|--------------------|------|------|------|-------|-----|------|---------|------|-------|------|------|------|
|                    | Jan. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
| Nombre de journées | 818  | 819  | 905  | 1034  | 987 | 853  | 893     | 874  | 902   | 918  | 900  | 985  |
| Nombre de mineurs  | 30   | 29   | 38*  | 37*   | 35* | 33*  | 32      | 30   | 34*   | 35*  | 35*  | 37*  |

\* Supérieur à 32 en raison de régularisations.

#### • Profil des mineurs

Sur l'année 2010, le service a suivi la situation de 78 adolescents ; on note un peu plus de garçons que de filles, écart plus important que les années précédentes. Concernant les âges, ce sont toujours les 16-18 ans qui sont les plus nombreux comme l'indique le tableau ci-dessous (59 % cette année).

| Ages | Filles | Garçons | Total Jeunes | Filles | Garçons | Total Jeunes |
|------|--------|---------|--------------|--------|---------|--------------|
| 12   |        | 1       | 1            |        | 1 %     | 1 %          |
| 13   | 4      | 4       | 8            | 5 %    | 5 %     | 10 %         |
| 14   | 5      | 7       | 12           | 6 %    | 9 %     | 15 %         |
| 15   | 5      | 7       | 12           | 6 %    | 9 %     | 15 %         |
| 16   | 7      | 16      | 23           | 9 %    | 21 %    | 30 %         |
| 17   | 6      | 12      | 18           | 8 %    | 16 %    | 24 %         |
| 17,5 | 1      | 3       | 4            | 1 %    | 4 %     | 5 %          |
|      | 28     | 50      | 78           | 35 %   | 65 %    | 100 %        |

La Commission d'Admissibilité, constituée d'un représentant du Conseil Général, d'un représentant de la PJJ et de la Direction du service AEI, continue à se réunir tous les quinze jours pour étudier les demandes. Cette lecture directement pluri institutionnelle est à l'image du travail entrepris ensuite et de l'importance accordée au travail en partenariat.

| Nombre de commissions | Nombre de dossiers présentés | Réponses positives | Refus | Accord commission/pas d'AEI (refus du JE/plact/sans suite) |
|-----------------------|------------------------------|--------------------|-------|--|
| 21                    | 78                           | 54                 | 17    | 7  |

Nous ne notons pas d'évolution majeure, par rapport aux deux premières années, concernant les services demandeurs d'une mesure AEI. Logiquement, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance restent les plus demandeurs : ce sont des adolescents qui leur sont confiés par les magistrats en vue

d'un placement mais c'est précisément cette orientation qui ne parvient pas à se concrétiser. Les adolescents sont de fait chez leurs parents, malgré la décision de placement judiciaire et l'ASE nous demande alors d'intervenir dans le cadre d'une alternative au placement. Les antennes AEMO nous sollicitent aussi, très régulièrement, comme l'indique le tableau ci-après.

| Services demandeurs | Nombres de jeunes |              |
|---------------------|-------------------|--------------|
| A.E.M.O.            | 20                | 26 %         |
| A.S.E.              | 40                | 51 %         |
| I.A.E.              | 4                 | 5 %          |
| P.J.J.              | 11                | 14 %         |
| SLEADO              | 1                 | 1 %          |
| UT Autre départ.    | 2                 | 3 %          |
| <b>TOTAL</b>        | <b>78</b>         | <b>100 %</b> |

- **La question du territoire**

Dans la phase expérimentale du Service, il a été convenu de limiter le territoire d'intervention aux communes de Lyon, Bron, Vaulx-en-Velin et Vénissieux, ce qui représente déjà un temps de déplacement très conséquent pour les professionnels car il faut toujours aller chercher les adolescents chez eux.

| REPARTITION GEOGRAPHIQUE |      |             |            |              |
|--------------------------|------|-------------|------------|--------------|
| BRON                     | LYON | VAULX/VELIN | VENISSIEUX | VILLEURBANNE |
| 3                        | 38   | 13          | 8          | 16           |
| 4 %                      | 49 % | 17 %        | 9 %        | 21 %         |

| Arrondissements de Lyon |      |      |      |      |      |      |      |      |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| LYON                    | LYON | LYON | LYON | LYON | LYON | LYON | LYON | LYON |
| 1                       | 2    | 3    | 4    | 5    | 6    | 7    | 8    | 9    |
| 2                       | 0    | 5    | 4    | 3    | 1    | 9    | 10   | 4    |

A plus long terme, une vraie réflexion devra s'engager sur la possibilité de proposer une mesure AEI sur l'ensemble du département. Notre expérience pousse à penser le maintien de petites équipes afin de permettre la construction des actions collectives et, surtout, de maintenir la prise en compte collective de chaque situation.

⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄

## Personnel

---

A ce jour, l'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- un 0,25 ETP de direction,
- un ETP de chef de service,
- 4 ETP postes éducatifs,
- un ETP de secrétariat de direction,
- un 0,50 ETP de psychologue,
- un 0,50 ETP de maîtresse de maison.

Augmentation de temps en 2010 :

- le poste de directeur a été redéployé différemment entre les trois structures qu'il dirige et le temps prévu au SAEI est passé de 0,10 ETP à 0,25 ETP,
- le poste éducatif supplémentaire en lien avec la montée en charge du service.

A terme va se poser la question d'un cinquième poste éducatif si nous maintenons la capacité d'accueil prévue initialement à 40 adolescents.

Un point est à souligner du côté des arrêts de travail : proportionnellement au nombre de salariés concernés, ces arrêts sont importants et clairement liés au travail entrepris à savoir : créer une nouvelle pratique éducative avec ce que cela peut comporter en termes d'espoir et de désillusion mais aussi faire avec cette population qui, par son absence, met régulièrement en échec les actions pensées par l'équipe éducative.

\*\*\*

## Faits marquants de l'année, bilans

---

Le travail de partenariat reste une préoccupation majeure du service. Nous avons à nouveau organisé une journée « portes ouvertes » le 28 janvier 2010 et avons continué à nous rendre auprès des autres équipes éducatives pour présenter notre spécificité.

Au-delà de ces échanges, nous tentons de privilégier une réelle dynamique de partenariat tant en interne qu'en externe de l'association.

Pour exemple, depuis octobre 2010, nous laissons nos locaux à disposition des éducateurs de TREMA (Association APASE) qui viennent ponctuellement passer des temps éducatifs avec des mineurs (entretiens, soutien scolaire, fabrication de gâteaux...).

Nous avons organisé trois séjours de deux jours sur l'année ; à chaque fois, deux éducateurs partent avec deux ou trois adolescents, soit au ski avec le prêt du chalet de la Prévention Spécialisée, soit en Ardèche où le groupe a campé.

Nous avons su mieux développer le travail avec des prestataires de service proposant différents supports : photographie, montage de DVD à partir de scénarios inventés par les adolescents, ateliers d'écriture, graph. et, enfin, atelier de boxe.

Ces temps particuliers offrent un cadre d'échanges beaucoup plus riches et spontanés et nous permettent d'entrer plus vite en lien avec les adolescents. Ces derniers sont désormais beaucoup plus présents sur ces temps spécifiques de prise en charge.

Du côté des parents, nous avons pu à nouveau proposer le groupe de parole qui se réunit une fois par mois. Même si les parents ne viennent pas nombreux, ce groupe fonctionne et offre un espace libre d'expression pour ces adultes en grande difficulté face à leurs adolescents.

Le 29 juin 2010, nous avons reçu le « groupe projet » qui avait donc élaboré, en 2002 et 2003, le projet de service initial de l'AEI. Deux ans après la création, nous avons pu mesurer ensemble les écarts entre le projet et la réalité.

Le BFA du service a, encore cette année, été consacré à une formation collective. Avec l'aide d'un formateur de l'ARFRIPS, nous avons tenté de mesurer les écarts entre le projet de service initial et la réalité rencontrée, et ce dans le but de pouvoir ré écrire prochainement le projet de service.

ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ

## **Démarche d'évaluation**

---

L'évaluation est sans cesse en œuvre au sein du service : évaluation du travail proposé aux familles, évaluation de notre pratique et, enfin, évaluation annuelle du service par les autorités de contrôle.

Une fois par semaine a lieu un temps d'analyse de situations de trois heures où les problématiques individuelles, familiales et institutionnelles sont reprises par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Ce temps permet de construire des objectifs à court, moyen et long terme ; il permet aussi d'évaluer les situations en fin de mesure et de décider ensemble les propositions qui seront faites au magistrat.

Au niveau du service, nous avons de nouveau organisé un temps de bilan sur notre fonctionnement le 22 juin 2010. Nous avons alors revisité les différentes étapes de la mesure afin de dégager les axes à conserver, les points de fragilité et les actions à développer.

Le 22 mars 2010, la troisième évaluation du service a eu lieu en présence des responsables départementaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du Conseil Général. Ces évaluations annuelles s'inscrivent dans le suivi de notre service expérimental et donnent lieu, pour le moment, à des retours plutôt positifs.

ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ ଅଞ୍ଚଳ

## **Projets et réflexions en cours**

---

Ceux-ci sont toujours aussi nombreux et denses au service car il s'agit bien d'inscrire une mesure spécifique dans un entre-deux entre le milieu ouvert classique et le placement, en interrogeant sans cesse le sens de nos interventions et en adaptant nos modalités de travail aux situations rencontrées.

En 2011, d'autres projets se concrétiseront telle l'exposition des dinosaures, d'autres modalités de travail se créeront. Nous avons déjà en gestation une « semaine d'externalisation » de l'AEI. Grâce à l'Echappée, nous aurons un gîte à Roisey pendant la première semaine de juillet ; certains adolescents pourront y passer la semaine, d'autres pourront venir à la journée ; l'ensemble de nos prestataires se

rendra disponible pour des temps d'activité et de création. Nous réfléchissons également à la question des parents, comment les associer à ce type de projet ?...

Après trois ans d'expérimentation, la période 2011-2012 va nous conduire à formaliser de plus en plus la mesure AEI à travers un travail de réactualisation du projet de service initial, et ce, dans le souci d'anticiper au mieux les deux dernières années de la phase expérimentale du service.

~~~~~

*Après deux années particulièrement denses, le service AEI trouve sa place sur l'échiquier social de la protection de l'enfance. Il semblerait que nos partenaires nous repèrent de mieux en mieux et l'activité s'est bien stabilisée.*

*Sur le contenu de cette nouvelle mesure, nous sommes plus en capacité de surprendre et d'intéresser les adolescents et leurs parents à ce que nous proposons comme modalités de travail. Nous avons constitué une trame générale à toute mesure mais c'est d'abord la prise en compte de la situation et notre adaptation à celle-ci qui fait sens dans notre intervention éducative.*

*La question de la capacité du service est actuellement interrogée : devons-nous monter à 40 adolescents ce qui implique d'embaucher un cinquième éducateur ou pas ? La question de la durée de la mesure reste à évaluer car nous utilisons de plus en plus les prorogations de trois mois. Le bilan annuel avec nos financeurs fixé le 9 mai 2011 devrait, entre autres, aborder ces questions.*

*En interne, si l'enthousiasme, l'imagination et l'implication forte de chacun restent d'actualité, il est important de prendre en considération la difficulté particulière de cette intervention, la difficulté à « apprivoiser » ces adolescents qui ont « déjà tout vu, tout connu », la mise en échec régulière, tout simplement par l'absence des adolescents le jour convenu, de projets portés par l'équipe éducative.*

~~~~~